



ADDIS ABABA

CONSEIL DES MINISTRES

Seizième session ordinaire

Addis-Abéba, 26 février/ mars 1971.

CM/370

Constitution d'un Groupe d'experts chargés d'étudier, en collaboration avec le Secrétariat général de l'OUA, la CEA et la BAD et en consultation avec toute autre Organisation internationale, les modalités pratiques d'exécution rapide d'un programme de priorités économiques et sociales en Afrique.



CM0370

MICROFICHE

YH

Création d'un Groupe d'experts chargés d'étudier, en collaboration avec le Secrétariat général de l'OUA, la CEA et la BAD et en consultation avec toute autre Organisation internationale, les modalités pratiques d'exécution rapide d'un programme de priorités économiques et sociales en Afrique.

1. Il est à rappeler que le Conseil des Ministres, au cours de sa quinzième session ordinaire tenue à Addis-Abéba du 24 au 31 août 1970, a longuement discuté les responsabilités de l'Organisation de l'Unité Africaine et son rôle dans les domaines économique et social, en vue de donner au Secrétariat général de l'OUA des directives précises et claires sur le rôle qu'il doit jouer dans ces domaines.

2. Les engagements et les responsabilités de l'Organisation de l'Unité Africaine dans les domaines économique et social, les méthodes de travail et les moyens d'action à appliquer ainsi que les priorités économique et sociale en Afrique ont été sérieusement examinés. Tenant compte du rôle joué par les autres organisations internationales de la famille des Nations Unies dans les domaines économique et social en Afrique, et par les groupements gouvernementaux et non gouvernementaux sous-régionaux, la discussion a porté sur les objectifs de l'OUA dans ces domaines et sur les méthodes susceptibles de les réaliser. Ceci a contribué, dans une large mesure, à une meilleure compréhension des dispositifs de la Charte de l'OUA envisagés par les dirigeants africains au cours de leur réunion tenue à Addis-Abéba en mai 1963 et qui ont signé l'acte de naissance de leur Organisation.

3. Le mémorandum sur les responsabilités et le rôle de l'Organisation de l'Unité Africaine dans les domaines économique et social, adopté par la quinzième session ordinaire du Conseil des Ministres, a constitué l'aboutissement de ces discussions et a été ratifié ensuite par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, réunie à Addis-Abéba, du 24 août au 3 septembre 1970.

4. Dès la ratification de ce document, le Secrétariat général s'est empressé de mettre en application cette décision de l'organisme politique supérieur de l'Organisation qui stipule inter alia la création d'un groupe de huit experts chargés d'examiner, en collaboration avec le Secrétariat général de l'OUA, la CEA et la BAD, en consultation avec toute autre organisation internationale intéressée aux problèmes économiques et sociaux, les modalités pratiques de l'exécution rapide du programme des priorités figurant dans le mémorandum.

5. Le même mois de l'adoption de cette décision, et en fait le 29 septembre, le Secrétariat général a contacté tous les Etats membres ainsi que la CEA et la BAD pour leur communiquer la décision et leur demander de désigner leurs candidats pour le groupe des huit experts proposé. Le Secrétariat général a l'intention de présenter à la seizième session ordinaire les noms des candidats désignés par les Etats membres qui composeront ce groupe d'experts, afin que le Conseil choisisse huit membres.

6. Il est regrettable de signaler ici que seul un nombre restreint d'Etats membres ont envoyé le nom de leurs candidats. D'autres ont informé le Secrétariat général qu'ils ne disposaient d'aucun candidat. La majorité d'entre eux n'a toutefois pas envoyé de réponses.

7. Le Secrétariat général souhaite vivement que ces Etats membres qui ne lui ont pas encore communiqué le nom de leurs candidats, le fassent d'ici la date de la réunion du Conseil, c'est-à-dire le 26 février 1971, ou qu'au moins ils l'informent qu'ils n'ont pas l'intention de désigner un de leurs ressortissants s'ils le jugent opportun. Ceux qui désirent désigner quelques ressortissants pour faire partie de ce groupe d'experts, sont priés soit d'envoyer leurs noms dans les plus brefs délais, soit de présenter ces noms au cours de la seizième session ordinaire du Conseil des Ministres. Ce qui permettrait de mettre au point la constitution du groupe d'experts lors de cette prochaine session ordinaire.

8. Le Secrétariat général désire signaler ici que dès la composition définitive du groupe, celui-ci sera appelé à se réunir à Addis-Abéba pour définir les modalités pratiques d'exécution rapide du programme de priorités qui figure dans le mémorandum.

9. Tenant compte du fait que le budget de l'exercice 1971/1972 ne comporte pas de prévisions pour une telle réunion, le Conseil est prié d'approuver un crédit de 10.000 \$ des Etats Unis environ qui s'ajouterait à ce budget pour couvrir les frais de cette réunion.



NDABANIWE Joseph

CURRICULUM VITAE

I. Identité complète

Nom : NDABANIWE
Prénom : Joseph
Fils de : RYUMEKO
et de : SINIGIRIRA
Né à le : Nyarubanga, Province de KITEGA, BURUNDI,
le 6 mai 1940
Nationalité : Burundaise
Etat Civil Marié à Agnès NSABIMANA et père
de 3 enfants : Jacqueline, Guy-Noel
et Jean-Luc
Langues écrites
et parlées Kirundi, Français et Anglais

II. Etudes faites :

1948 - 1953 : Ecole primaire à KIBUMBU (BURUNDI)
1954 - 1960 : Humanités modernes Scientifiques au
Groupe Scolaire d'Astrida
1960 - 1961 : Propédeutique préparatoire au grade
de candidat en Sciences Physiques
et Mathématiques à l'Université
Officielle de Bujumbura, BURUNDI :
1961 - 1965 : Candidatures et Licences en Sciences
Economiques à l'Université Libre de
Bruxelles (U.L.B.), BELGIQUE
: Mémoire de fin de Licence : "Les
organismes multilatéraux de prêts
à long terme".

III. Fonctions occupées

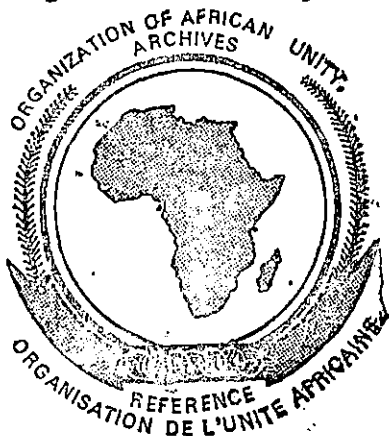
Janvier 1966 : Nommé Directeur-Adjoint au Ministère
des Affaires Etrangères à Bujumbura
19 avril 1966: Commissionné Directeur-Général au
Ministère des Affaires Etrangères,
Bujumbura, par le Conseil des Ministères
du Burundi ;

../..

- Janvier 1967 : Nommé Secrétaire-Général du Ministère des Affaires Etrangères Bujumbura - par décret présidentiel n° 1/18 ;
- 13 mars 1967 : Nommé Secrétaire-Général à la Présidence de la République du Burundi, avec rang de Ministre - par décret présidentiel N° 1/38 ;
- 14 novembre 1967 : Nommé Ministre des Finances dans le Gouvernement de la République du Burundi - par décret présidentiel n° 1/114 ;
- Depuis septembre 1966 Professeur des Relations Economiques Internationales à l'Ecole Nationale d'Administration de la République du Burundi
- 5 novembre 1968 Nommé Directeur Adjoint des Industries Textiles du Burundi "BURUTEX" - par le Conseil d'Administration de la Société.
- : Ambassadeur du Burundi auprès du Gouvernement Impérial Ethiopien et de l'Organisation de l'Unité Africaine.

IV. Missions

1. Août 1966 : Membre de la délégation du Burundi à la Conférence de Kinshasa sur la coopération économique entre le Congo, le Burundi et le Rwanda ;
2. Septembre 1966: Membre de la délégation du Burundi à la 21ème session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York, U.S.A.
3. Novembre 1966 : Membre de la délégation du Burundi à la 3ème conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA, tenue à Addis-Abéba.



../..

4. Décembre 1966 : Chef de la délégation du Burundi à la Conférence parlementaire de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) et des Etats Africains et Malgaches Associés (E.A.M.A.) tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire.
5. Mars 1967 : Adjoint au Chef de la Délégation du Burundi à la Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA, tenue à Addis-Abéba, Ethiopie.
6. Mai 1967 : Délégué du Burundi à la Session de la Commission Paritaire de la Conférence parlementaire C.E.E. - F.A.M.A. tenue à Venise, Italie.
7. Septembre 1967 : Chef de la Délégation du Burundi à la Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA tenue à Kinshasa, République Démocratique du Congo
8. Septembre 1967 : Membre de la délégation du Burundi au 4ème Sommet de l'OUA tenue à Kinshasa, République Démocratique du Congo.
9. Octobre 1967 : Chef de la délégation du Burundi à la 22ème Session Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, U.S.A.
10. Décembre 1967 : Représentant du Président de la République du Burundi à l'inauguration de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Est, à Arusha - Tanzanie.

D'autre part, au cours de mon séjour au Ministère des Finances, j'ai dirigé la délégation burundaise dans les conversations entre le Burundi d'une part et, d'autre part, les Organismes de prêts et d'Aide au Développement tels que : Banque Mondiale et ses filiales, Fonds Monétaire International, Fonds Européen de Développement, Banque Africaine de Développement, Fonds Spécial des Nations Unies, etc...

M A P A N G O Balthazar

CURRICULUM VITAE

1° Identité complète

Nom : MAPANGO
 Prénom : Balthazar
 Fils de : RUKORIKIBI
 Et de : BATWENGA
 Né à : NYAKARARO (Province Muramvye) BURUNDI
 Né le : 1er juin 1942
 Nationalité : Burundaise
 Etat Civil : Célibataire.

2° Etudes faites

1951 - 1956 : Ecole Primaire St. Louis à JENDA
 1956 - 1963 : Petit Séminaire de la Sainte Famille à MUGERA
 1964 - 1969 : Université Officielle de Bujumbura (Burundi)
 : Université Catholique de Louvain (Belgique)
 - Mémoire de fin d'études : Evolution récente du
 Commerce d'Exportation du Burundi.

Activités professionnelles

De 1963 - 1964 : Secrétaire d'Administration au Département des
 Finances à BUJUMBURA.
 De 1969 : Conseiller Economique au Ministère des Affaires
 Etrangères et de la Coopération à BUJUMBURA.

Mission

1970 : Membre de la délégation du Burundi à la XXVème
 Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de
 l'O.N.U.
 Représentant du Burundi à la 2ème commission de
 l'O.N.U. chargée des questions économiques.

1971-02-26

Establishment of a Group of Experts to study in co-operation with the General Secretariat of the OAU, ECA and ADB and in consultation with any other international organizations practical methods for the rapid execution of a programme of economic and social priorities in Africa

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7575>

Downloaded from African Union Common Repository